

LE « MOUVEMENT DU 18 OCTOBRE », UN AN APRÈS

Un an après le « Mouvement du 18 octobre », les opposants tunisiens, tout en déplorant « *la dégradation continue de la situation politique dans le pays* », se disent déterminés à poursuivre la lutte pour les libertés. Pour eux, « *rien n'a changé et les doléances demeurent insatisfaites* ».

Prochaine échéance dans leur calendrier « la préparation d'une *conférence nationale des forces politiques et civiles en Tunisie* dans le but d'élaborer une « *charte démocratique* » qui puisse consacrer le *seuil démocratique minimum* ».

Le 18 octobre 2005, huit opposants * avaient entamé une grève de la faim, réclamant le « SMIG démocratique », et l'avaient poursuivie pendant 32 jours. Ils portaient trois revendications essentielles : la liberté d'expression et d'information, la liberté d'organisation et d'association, la libération des « prisonniers politiques » et la promulgation d'une amnistie générale.

Pour la première fois depuis l'indépendance de la Tunisie, des organisations politiques, civiles, ainsi que des personnalités indépendantes se retrouvaient ensemble autour de revendications fondamentales pour les libertés. Et pour la première fois des laïques convaincus et des partisans de l'islam politique adhéraient au même mouvement.

Peut-on pour autant affirmer que le mouvement des grévistes du 18 octobre a créé les conditions de l'esquisse d'une alternative politique au régime Benali ?

Rien n'est moins sûr.

Pour mieux en saisir les contours et les enjeux, le rapport rendu public le 4 décembre 2005 par la **Commission Nationale de soutien à la grève de la faim pour les droits et libertés** est riche d'enseignements à cet égard.

* Des dirigeants du Parti démocratique progressiste (PDP formation légale), du Parti ouvrier communiste tunisien (POCT non reconnu), du Congrès pour la République (CPR non reconnu), un journaliste, un ex-juge (le président du Centre pour l'indépendance de la justice) et trois avocats, dont le président de section de la Ligue Tunisienne des droits de l'Homme (LTDH), le président et un membre de l'Association internationale de soutien aux prisonniers politiques (AISPP, proche des islamistes).

EXTRAITS DU RAPPORT FINAL DE LA COMMISSION NATIONALE DE SOUTIEN A LA GRÈVE DE LA FAIM POUR LES DROITS ET LIBERTÉS

Ce rapport vient clore les travaux de la Commission Nationale de Soutien à la grève de la faim pour les droits et libertés engagée, dès le 21 octobre 2005, à apporter son soutien aux grévistes de la faim et à porter haut et fort leurs revendications pour la reconnaissance et l'exercice des libertés d'association et d'organisation politique, d'expression, de presse et d'information et pour la libération de tous les prisonniers politiques et d'opinion. [...]

L'objectif de ce rapport n'est pas de faire un bilan exhaustif et détaillé des activités de la commission mais de procéder à une lecture rétrospective de toute l'opération et d'en présenter à chaud les premières évaluations. Se voulant critique avec mise à distance objective de l'événement, le rapport s'en tient à la recommandation générale qu'il ne s'agit ni d'exagérer, ni de minimiser l'impact et la portée de l'événement. Fruit d'une réflexion plurielle, ce rapport espère en refléter la richesse et la diversité. Sa démarche vise à établir :

- une rétrospective du mouvement (I)
- un diagnostic des événements (II)
- une synthèse des enseignements (III)

I - RÉTROSPECTIVE D'UN MOUVEMENT

Le constat quasi unanime est que la grève de la faim a provoqué, au-delà de toutes prévisions, une forte adhésion et mobilisation maintenant la classe politique et la société civile, durant les 32 jours de sa durée, dans une sorte d'effervescence citoyenne qui interpelle le sens et impose dans un premier moment de rappeler brièvement la chronologie du mouvement et ses multiples dimensions. Cette présentation n'a d'autre intérêt que de retracer dans sa trajectoire le mouvement de soutien, en marquant ses différentes étapes, ses acteurs, ses formes, ses expressions et ses lieux.

La mobilisation a pris un triple ancrage national, régional et international, un caractère multiforme et une expression plurielle dont témoignent :

I-1 : La mobilisation nationale à travers :

- **Le soutien et la mobilisation de la commission nationale**, sa large composition (124 membres) et l'éventail des sensibilités politiques, associatives et indépendante en son sein

- **Le large soutien des partis politiques de l'opposition** dans la diversité de leurs orientations : le Parti Démocratique et Progressiste, le Parti Ouvrier Communiste Tunisien ; le Congrès pour la République, le Forum démocratique pour le travail et les libertés, le mouvement de la Nahdha (19 octobre 2005), le mouvement des unionistes nassériens, le Parti Tunisie verte, le mouvement Tajdid, les Démocrates communistes, l'Initiative Démocratique, le MDS dans ses structures légitimes, le courant Baathiste, les islamistes progressistes, les communistes révolutionnaires, les patriotes démocrates.

- **Le soutien des syndicats des travailleurs** qui a apporté à la dynamique générale un souffle nouveau et s'est exprimé par des voies multiples parmi lesquelles celles de l'Union régionale des travailleurs de Sfax, de Mahdia, de Kairouan et de Jendouba, le Syndicat Général de l'Enseignement secondaire, des syndicats régionaux de l'enseignement secondaire et primaire, le syndicat général de l'enseignement de base, et du syndicat général de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, et divers syndicats de fédérations de divers secteurs de la fonction publique et du secteur financier et bancaire.

- **Le soutien actif des ordres professionnels et des associations de défense des droits humains** : le Conseil de l'ordre des avocats, ; la Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme (LTDH), l'Amicale nationale des Anciens résistants (ANAR), l'Association tunisienne contre la torture (ATT), le Conseil National des Libertés en Tunisie (CNLT), l'Association internationale des soutien aux prisonniers politiques (AISPP), Amnesty International, l'Association Tunisienne des Femmes démocrates (ATFD) ; le Centre pour l'Indépendance de la Justice (CIJ) ; le Comité de soutien de Mohamed Abbou, l'association RAID ATTAC, l'Observatoire OLPEC, le syndicat des journalistes, la ligue des écrivains libres.

- **Le soutien actif des comités de soutien régionaux à la grève de la faim et des comités de défense de la société civile** qui ont donné une nouvelle dynamique à la mobilisation en l'inscrivant dans un cadre territorial régional et local à Monastir,

Sousse, Bizerte, Nafta-Tozeur, Kairouan, Nabeul, Gafsa, Medenine, Gabes, Sfax, Mahdia, Kélibia, Béja, Siliana, Kasserine, Jendouba, Mateur, Ben Arous.

- **Le soutien des étudiants** qui s'est exprimé par une mobilisation continue au siège des grévistes et par des initiatives de rassemblements dans différents établissements d'enseignement

- **Le soutien et la mobilisation des comités tunisiens de l'immigration** : avec la mise en place de comité de soutien à la grève de la faim et l'action collective à travers des coordinations entre différentes associations de défense des droits et libertés dont le CRLDHT (Comité pour le respect des libertés et des droits de l'Homme en Tunisie) à Paris, à Marseille, à Londres, en Suisse, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Suède, au Canada, en Italie.

I-2 : Le Soutien extérieur et international

Le soutien et la mobilisation internationaux se sont exprimés par la mise en place dans plusieurs pays de coordinations nationales (telle la coordination marocaine pour le soutien aux démocrates tunisiens, et le collectif des associations égyptiennes) ; par les messages de soutien et la signature de pétitions par les organisations des droits de l'homme (tels le réseau des mères et des proches des disparus, le réseau Euromed, le Manifeste des libertés à Paris), ainsi que par les partis (FFS en Algérie, Parti Socialiste, Parti Communiste, Les Verts, la LCR en France), par les artistes (tels les artistes et intellectuels arabes). De même, différentes représentations diplomatiques ont exprimé leur solidarité et leur préoccupation sur l'état des libertés : l'Union européenne, la Grande-Bretagne, les États-Unis, l'Allemagne, etc.)

Le soutien actif de toutes ces composantes a donné à la mobilisation son caractère de terrain avec des visites en nombre impressionnant au siège des grévistes, l'organisation de grèves de soutien avec présence sur les lieux, les rassemblements devant les sièges des administrations d'État, les occupations de rues, les assemblées générales, les rencontres et débats, les réunions publiques. Un des moments forts de cette mobilisation a été le « 6 heures pour la liberté ». Elle a trouvé son couronnement le 16 novembre 2005 lors du Sommet Citoyen de Tunis qui s'est tenu au siège de la Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme en marge du Sommet Mondial de la Société de l'Information (SMSI).

Ce soutien actif et cette vaste mobilisation de terrain n'auraient pas eu leur éclat sans l'écho médiatique qui leur a été fait à travers le bulletin quotidien de la grève de la faim, l'implication des journaux *Al Mawquif*, et *Tariq al Jadid*, le concours actif des

membres de la commission information, l'organisation de conférences de presse, l'implication des médias étrangers, arabes et occidentaux.

II - DIAGNOSTIC DES ÉVÉNEMENTS

Compte tenu de ce foisonnement, il y a lieu de revenir sur certains éléments pour en faire le diagnostic et en évaluer le sens : sur la grève de la faim pour évaluer sa portée ; sur la mobilisation pour évaluer son poids et ses significations.

a) La Grève de la fin : ses formes et sa portée ?

Déclenchée le 18 octobre 2005 par huit personnalités de l'opposition, chefs de partis politiques et membres d'association civiles, la grève de la faim a suscité au départ la réserve sur son efficacité politique.

La modalité. Modalité jugée « extrême », « désespérée », elle ne semblait pas relever de l'action politique. Or, à l'analyse, et compte tenu du soutien qu'elle a suscité et de la mobilisation qu'elle a enclenchée, elle s'avère être un acte éminemment politique. Acte extrême de dénonciation, à la mesure du caractère extrême du blocage de la vie publique, elle s'est imposée comme une réponse politique la plus adéquate possible interpellant la conscience du devoir et le sens de l'urgence de l'action. Si elle est quelque part l'aveu d'un « échec », elle est aussi l'expression d'une récupération de soi et de la reprise de l'initiative.

Le choix du moment a suscité au départ l'appréhension en raison, d'une part, des risques de démobilisation sociale qui caractérise généralement le mois de ramadan et des risques de la transformation de la grève, dans les circonstances du Sommet Mondial de la Société de l'Information (SMSI), en « coup médiatique » à usage extérieur sans véritables retombées internes et ancrages réels. Or, il s'avère que le choix du moment procède d'une appréciation pertinente de son opportunité politique. Relevant le défi du calendrier officiel et bousculant les pesanteurs sociales et culturelles, la grève de la faim a non seulement permis d'enclencher une mobilisation à l'échelle interne avec des points d'ancrage dans différentes régions du pays, mais aussi de se saisir de l'événement du SMSI et en particulier du SOMMET CITOYEN, pour donner le plus large écho au seuil d'intolérable que nous avons atteint et témoigner de la vitalité de la Tunisie militante.

La forme collective. Grève de la faim regroupant dans une même entité chefs de partis politiques de sensibilités politiques diverses et des personnalités indépendantes et associatives, elle

constitue sous cette forme une première. Cependant, elle n'a pas manqué de susciter la tension au sein de la classe politique et de la société civile d'une part sur la présence islamiste, d'autre part sur le mélange des genres entre partis politiques, personnalités indépendantes et associations. Certains y sont favorables et y voient *l'occasion de mettre fin aux anciennes exclusions idéologiques, contentieux de leadership et autres occultations de la réalité politique et associative du pays, pour un combat vital commun, le même, porté par tous et dont la perspective n'est pas de passer des « alliances dangereuses », mais bien d'arriver, dans une phase transitoire, à définir pour tout acteur politique, loin de toute violence et dans le respect de la diversité, le seuil des valeurs démocratiques infranchissables*. D'autres, critiques, y voient à l'inverse, *une opération de brouillage du projet démocratique rassemblant dans une union « contre nature » islamistes et laïcs ainsi qu'un brouillage du champ public en fusionnant des entités d'un genre différent : les associations et les partis*.

Les trois revendications pour les libertés. Dès le départ, les trois revendications pour les libertés d'expression, d'association et pour la libération des prisonniers politiques et d'opinion se sont imposées comme des revendications minimales, un standard commun à toutes les composantes de la société civile et de l'opposition politique. De ce fait, la grève de la faim n'est pas un acte « ex-nihilo » mais s'inscrit dans le prolongement des multiples combats qui l'ont précédée. Fruit d'un processus d'accumulation, elle en représente une nouvelle étape.

b) La mobilisation : portée et significations

Un caractère fédérateur. Sous la pression de l'événement et l'urgence de la situation, la mobilisation a revêtu un caractère inédit. Ce qui a marqué les esprits est son caractère fédérateur. Elle a fédéré, dans un même élan de soutien aux grévistes de la faim et d'adhésion aux revendications pour les droits et libertés, les partis politiques de l'opposition dans la diversité de leurs sensibilités et de leurs orientations politiques, les associations autonomes de défense des droits humains, les comités régionaux et locaux de défense de la société civile, les ordres professionnels, les syndicats régionaux et sectoriels, les étudiants, les personnalités du monde universitaire et de la culture.

Un caractère offensif et de terrain. Ce qui a marqué également est le caractère offensif et de terrain de la mobilisation avec réinvestissement et réappropriation de l'espace public et du champ de l'action collective. Les multiples initiatives

(rassemblements, occupations des lieux, grèves de soutien, rencontres, débats) ont non seulement permis de réinscrire le combat dans l'espace public en le portant à la connaissance d'un plus large public, mais aussi de poser les acteurs politiques et associatifs en forces agissantes, capables, par leur attitude offensive, de reprendre l'initiative.

Une mobilisation à relativiser. Ces aspects, toutefois, ne doivent pas masquer les limites de cette mobilisation et induire des erreurs d'appréciation sur leur portée et leur signification. Le soutien politique, s'il est effectif, ne revêt pas un caractère uniforme. D'intensité variable, il est aussi souvent mitigé, exprimant à la fois le besoin de dépasser les clivages traditionnels en considération de la grève de la faim et des circonstances du moment mais aussi le besoin d'affirmer la singularité et l'autonomie de ses auteurs. Par ailleurs, aussi intense soit-elle, la mobilisation n'a pas réussi à franchir le cercle des élites. C'est souvent les mêmes qui, en raison de leurs multiples engagements dans le cadre des partis ou des associations ou des syndicats, à l'échelle nationale ou régionale, ont été les plus actifs dans les lieux et les espaces de la mobilisation.

En tout état de cause, cette mobilisation, si elle instruit sur une chose, c'est sur la société tunisienne et ses messages en direction des politiques.

- Le premier message est le besoin impérieux d'agir et de sortir de l'immobilisme dominant et du contexte d'oppression et de répression

- Le deuxième est la rupture entre les structures traditionnelles de type partisan et bureaucratique et les formes nouvelles mises en place pour inventer des espaces politiques.

Dans ces conditions, deux questions méritent qu'on s'y attarde

1. En quoi cette expérience est-elle un acquis ? Quels enseignements en tirer ?

2. A quelles conditions doit-elle connaître de nouveaux prolongements ?

III - UNE EXPÉRIENCE, DES ENSEIGNEMENTS

Il est incontestable que l'expérience est porteuse d'espoir. Autre étape s'inscrivant dans le processus historique de construction plurielle et de maturation de l'action politique et citoyenne en Tunisie, elle représente un moment fort, chargé de sens. Au-delà de la dénonciation ponctuelle qu'elle a constitué et de la lumière particulière qu'elle a jeté sur la question des libertés en Tunisie, l'expérience revêt des significations plus larges. L'appréciation qui en est faite n'est pas monolithique et laisse

entrevoir ses aspects de positivité et les acquis qu'elle a réalisés, mais aussi ses aspects de fragilité et les crispations qu'elle n'a pas manqué de soulever.

III-1 : Des acquis à consolider

Trois acquis découlant de l'opération dans son ensemble, permettent d'envisager l'avenir avec espoir et confiance et expliquent la volonté de les consolider en leur donnant leurs prolongements.

1. Les revendications pour les libertés comme axe primordial de mobilisation et d'action.
2. la coordination d'action gage de la force de la mobilisation
3. L'approfondissement du dialogue

1. Les libertés : axe central de mobilisation et d'action

L'expérience a montré que les libertés, revendications basiques et base minimum d'une vie démocratique, constituent le standard commun à toutes les forces politiques et civiles du pays. Il y a donc possibilité d'un entrecroisement sur ces questions vitales pour le pays. La détérioration des conditions de la vie politique et des libertés publiques dans le pays fait l'objet d'un constat identique par tous les acteurs. C'est donc autour de ces libertés qu'il y a lieu de se rencontrer pour apparaître dans le champ public en forces importantes et agissantes.

2. La coordination et l'unité d'action

L'expérience a montré que la coordination et l'unité d'action sont un préalable nécessaire à la mobilisation collective. Il ne s'agit pas d'une coordination formelle et d'une unité par le haut qui aboutirait à soustraire les acteurs de leurs capacités propres de décision ou de leur superposer une nouvelle instance. Il y a lieu d'instaurer une réelle coordination capable de donner à la mobilisation ses prolongements réels.

3. L'approfondissement du débat et la décrispation du climat politique

L'expérience a montré qu'il est important d'instaurer le dialogue et de contribuer à sortir de la phase des anathèmes pour construire un climat propice au débat d'idée et à la confrontation saine des projets. Rendu possible, le débat est à approfondir sur le fond et ce en vue de passer du slogan sur les libertés aux valeurs qui s'y attachent.

III-2 : Recommandation pour assurer l'avenir

Trois éléments ont constitué un objet de « tension ». Ils doivent retenir l'attention pour assurer l'avenir et inscrire cette dynamique dans la durée.

1. le respect du particularisme associatif et la différenciation entre le champ du politique et le champ civil (société civile)
2. la différenciation entre la place de « l'intellectuel indépendant » et les spécificités de l'action politique et partisane.
3. la présence islamiste

1. La différenciation entre le rôle de l'indépendant et le rôle du politique

L'expérience montre que ce qu'il est convenu d'appeler les indépendants pour désigner les personnes non affiliées à des partis ont apporté aux différents mouvements politiques une contribution importante. Cette relation suscite l'interrogation sur la nature même de la participation, ses formes et le sens de l'indépendance et sur ses enseignements à savoir : l'inadéquation entre les attentes des personnes et les cadres partisans.

2. La présence islamiste.

C'est en réalité sur la présence islamiste que les débats, à tort ou à raison, ont été les plus exacerbés. Pour des raisons objectives tenant à des divergences fondamentales de projet de société et à des inquiétudes légitimes sur la nature de l'action commune, il est primordial d'accorder à la question toute son importance par le débat franc et ouvert.

3. La différenciation entre le champ politique et le champ associatif

Il est un fait que les associations qui se sont mobilisées en permanence dans le champ public pour la défense des droits et libertés restent extrêmement vigilantes sur la ligne de démarcation entre elles et le politique. Jalouses d'une autonomie acquise au prix d'une confrontation permanente avec le pouvoir, elles ne sont pas prêtes à se laisser happer par l'opposition politique. Si elles affirment leur détermination à faire face aux atteintes aux droits et aux libertés, elles affichent aussi une très grande détermination à préserver leur autonomie d'action et de décision.

***Pour le comité de suivi,
la coordinatrice Sana Benachour.
Tunis 4 décembre 2005***